

Commission des Outils d'Évaluation

Humanités Générales et Technologiques

Groupe de Travail : Education physique

Les familles de tâches en éducation physique

Le référentiel « Compétences et savoirs requis en Education physique pour les Humanités générales et technologiques et pour les Humanités professionnelles et techniques » (M.E.R.F., 2000) présente les compétences à développer en trois champs (conditions physique, habiletés gestuelles et coopération socio-motrice), eux-mêmes divisés en plusieurs domaines. Les 25 compétences mentionnées appartiennent donc chacune à un domaine inclus dans un champ. Ce nombre (25) est trop élevé pour une gestion efficace de l'évaluation. De même, la prise en compte des seuls domaines réduit à 14 catégories, nombre encore trop élevé pour la gestion de l'évaluation.

Afin d'aboutir à un ensemble plus restreint, les objectifs opérationnels des activités ont été utilisés et ont servi de base à l'élaboration de familles de tâches présentées dans le tableau ci-dessous. L'accent principal a été mis sur le type d'activité proposée. Deux distinctions ont été introduites. La première concerne la condition physique. Le référentiel (page 9) précise sous la rubrique « Niveaux » que les élèves doivent avoir progressé en endurance et dans deux autres compétences. Deux familles ont donc été établies, la première concernant l'endurance ; la seconde, les autres compétences de ce champ. L'autre distinction a trait aux activités centrées sur les habiletés gestuelles où ont été distinguées les activités visant à l'expression de celles n'y visant pas. Cinq grandes familles de tâches ont donc été constituées.

Famille 1	Fournir des efforts de longue durée à une intensité moyenne (endurance).
Famille 2	Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques (souplesse, vitesse, force, puissance alactique).
Famille 3	Exécuter une série de gestes et de mouvements conformément à des règles (d'exécution, ergonomiques, de sécurité, etc.) en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi et en respectant la logique interne de l'activité.
Famille 4	Présenter de façon harmonieuse et esthétique une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité.
Famille 5	S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité physique ou sportive, en mobilisant ses connaissances des règles et de l'esprit de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques.

Chaque famille est présentée au travers d'un canevas reprenant différentes rubriques expliquées dans l'introduction générale et est illustrée par deux épreuves différentes (dans des activités différentes ou dans la même activité en illustrant des niveaux de maîtrise différents). D'autres épreuves sont bien sûr possibles. Les deux proposées ne sont que des exemples qui peuvent servir à la mise au point d'autres.

Les épreuves et les niveaux de maîtrise attendus des élèves seront fonction de la programmation choisie par l'équipe pédagogique et du temps consacré aux différentes activités. Les niveaux de maîtrise et la pondération n'apparaissent donc pas dans les propositions. Rappelons à ce propos qu'en éducation physique, c'est la progression de l'élève qui est évaluée, et non un acquis en fonction d'une norme (référentiel page 7).

Pour la même raison, le public-cible n'a pas été indiqué étant donné que le développement d'une compétence par le biais d'une activité adéquate peut débiter à différents moments de la scolarité.

Bien que le référentiel ne précise pas de manière explicite les savoirs requis, ils ont été cependant mentionnés chaque fois que cela s'avérait nécessaire à la bonne compréhension des épreuves proposées.

Une bonne gestion de l'évaluation de la maîtrise des compétences par les élèves doit prendre en compte ces cinq familles.